

# ONCOBERRY

## CHARTRE 1/5

La charte du réseau a pour objet de définir ou rappeler les principes essentiels qui justifient son institution, et de détailler ses objectifs généraux.

### **Article 1 : OBJET**

Le réseau a pour objet d'assurer une meilleure prise en charge des malades atteints de cancers et une meilleure prévention de ces pathologies.

### **Article 2 : PRINCIPES DU RESEAU**

Conscients de la nécessité d'une réflexion et d'une discipline communes sur les contraintes fonctionnelles et économiques, la déontologie, les membres du réseau donnent leur adhésion aux principes suivants :

#### **1) Respect du libre choix par le patient,**

Le réseau a pour mission de développer une information neutre, contribuant à faciliter le libre choix du patient sur les lieux de prise en charge, les établissements et structures de soins qui le composent, et les médecins qui y interviennent. Il informe le patient sur le rôle du référent médical dans la coordination de la prise en charge et l'information.

Les membres du réseau s'engagent à informer leurs patients de leur appartenance au réseau et des règles générales de son fonctionnement. A cette fin, ils s'engagent à diffuser les documents d'information arrêtés par le conseil du réseau, concernant notamment les différentes possibilités d'offre de soins. Il est à ce titre proposé d'inclure cette information dans le livret d'accueil des établissements et structures de soins.

Les membres du réseau s'engagent à faire respecter et faire appliquer la charte du patient hospitalisé.

# ONCOBERRY

## CHARTRE 2/5

### **2) Engagements mutuels des adhérents du réseau**

Les membres du réseau s'obligent à un respect mutuel et constant. Ils s'engagent à tout mettre en œuvre pour une meilleure compréhension de leurs rôles respectifs, dont ils reconnaissent la nécessaire complémentarité.

En aucun cas, dans le respect de l'autonomie de chacun des acteurs, les membres du réseau, quelle que soit leur responsabilité, ne pourront prétendre interférer dans les décisions internes aux différentes institutions.

### **3) Respect des compétences**

Les membres du réseau s'engagent au respect du champ de compétence de chacun des acteurs qui le composent.

### **4) Principe de subsidiarité**

Le fonctionnement du réseau fonctionne sur le principe de subsidiarité, consistant à faire ensemble ce qu'il est impossible de faire seul, garantissant par la coopération une « valeur ajoutée » à la pratique isolée.

### **5) Pratiques professionnelles**

Le réseau a pour mission de promouvoir la qualité et l'homogénéité des pratiques professionnelles en contribuant à élaborer collégalement, avec le réseau régional ONCOCENTRE, et à diffuser auprès de l'ensemble des membres du réseau les référentiels et recommandations de bonne pratique visant à promouvoir des soins de qualité.

# ONCOBERRY

## CHARTRE 3/5

### **Article 3 : OBJECTIFS DU RESEAU**

Les objectifs du réseau, dans les domaines énoncés comme suit, visent à :

#### **3.1. Dans le domaine des soins**

- Harmoniser les pratiques diagnostiques, thérapeutiques et de surveillance pour tendre vers une qualité maximale et égale pour tout patient, quelle que soit sa condition sociale et géographique, et dans le respect de son libre choix. Cette démarche sera mise en œuvre grâce à la rédaction de référentiels de bonne pratique clinique régulièrement mise à jour.

- Organiser harmonieusement le passage entre les différentes étapes de la maladie (diagnostic, thérapeutique, soins de suite, soins palliatifs, soins à domicile), en garantissant la continuité des soins entre des structures différentes.

- Préciser le rôle de chaque membre du réseau par référence à une organisation définie par la circulaire DHOS/SDO/2005/101 du 22 février 2005 relative à l'organisation des soins en cancérologie d'une part, et par le Schéma Régional de l'Organisation des Soins d'autre part.

- Optimiser la qualité des soins par la pratique pluridisciplinaire.

- Favoriser la prise en charge la plus proche du domicile du patient (soins de proximité)

#### **3.2. En matière de système d'information médicale**

- Doter l'ensemble des partenaires d'un système d'information médicale communiquant et partageable en préservant la sécurité des données et la confidentialité qui sont des droits des patients.

# ONCOBERRY

## CHARTRE 4/5

- Ce système est conçu tant pour la diffusion d'informations médicales relatives au patient, que pour la communication entre professionnels, la diffusion d'informations scientifiques, des référentiels de bonnes pratiques cliniques, et également pour l'information du patient et de la population.
- Favoriser, notamment par la création d'un identifiant unique du patient pour le réseau, la mise en place de protocoles d'échanges :
  - entre adhérents au réseau,
  - entre réseaux (échanges d'identifiant avec les réseaux voisins)
- Rester ouvert à toute innovation pouvant concourir à l'amélioration du fonctionnement du réseau et de la prise en charge des patients.

### **3.3. En recherche clinique**

Les membres du réseau doivent se sentir investis d'une responsabilité dans la progression de la recherche clinique en cancérologie, et en particulier, dans la progression de la recherche thérapeutique, en lien avec les réseaux voisins, notamment par la participation aux réunions de concertation régionales et inter-régionales dans le cadre de la Télémédecine.

### **3.4. En matière de gestion**

Le réseau doit contribuer à optimiser les coûts financiers induits par le cancer, qu'ils soient diagnostiques, thérapeutiques, curatifs ou palliatifs et de suivi, grâce à une coopération avec les professionnels de la gestion.

# ONCOBERRY

## CHARTRE 5/5

### **3.5. Evaluation**

Chaque professionnel participant au réseau doit adhérer à une forte notion de transparence de l'activité pour promouvoir une réelle réflexion sur les processus, et reconnaître la pertinence de l'évaluation par les patients de la qualité du suivi et de la continuité des soins dans le réseau.

### **3.6. La formation, l'enseignement**

Le réseau a une responsabilité de premier plan dans la transmission de la connaissance médicale en cancérologie sous tous ses aspects vers l'ensemble de la communauté médicale et de la population. Cela concerne la formation continue de médecins et des professionnels de santé, dès lors que la structuration du réseau sera effective.